

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 100 / 2022

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

L'an deux mille vingt deux
le 10 novembre à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 2 novembre 2022

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

Absents : GICQUEL Mathieu (pouvoir à GARCIN Valérie), HOUSSET Raphaël

Secrétaire de séance : ROUX Delphine

OBJET : Approbation des tarifs des locations des Gentianes.

Madame le Maire rappelle qu'en raison des travaux de rénovation des cuisines effectués au sein des appartements de l'ensemble du bâtiment, il apparaît pertinent, au vu des travaux réalisés, d'augmenter les loyers de la manière suivante :

Loyer actuel	Loyer proposé
365, 69 €	395, 69 €
386, 68 €	421, 68 €
426, 25 €	466, 25 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver les augmentations de loyers proposées pour les appartements au bâtiment les Gentianes.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

